



## INFORMATIONS AUX PATIENTS SUIVIS AU CMVR DU CHUV

**COVID-19** : Pas de prise en charge spécifique pour les patients présentant une des pathologies du CMVR (syndrome de Marfan, Syndrome d'Ehlers Danlos vasculaire, une malformation artérioveineuse superficielle, profonde, ou une maladie lymphatique, etc).

Les patients du CMVR **ne sont pas à risque particulier** du fait de leur malformation ou pathologie vasculaire rare.

Suivez les recommandations du canton et de la confédération. **N'arrêtez pas vos traitements.**

Nous avons reçu plusieurs questions de patients quant aux mesures à prendre dans le cadre du COVID-19 et de la vaccination.

Les réponses ci-dessous ont été validées par les experts du CMVR :

- J'ai une malformation ou maladie vasculaire rare: suis-je plus à risque que la population générale ? *Non, tant que vous respectez les gestes barrières (distanciation sociale, lavage de mains régulier)*
- J'ai une malformation ou maladie vasculaire rare et mon/ma conjoint(e) travaille : doit-il/elles'arrêter de travailler ? *Non*
- J'ai une malformation ou maladie vasculaire rare doit-je me faire vacciner ? *Veillez répondre au questionnaire coronavax (<https://coronavax.unisante.ch/>) et suivre les indications*

Les patients qui ont une atteinte cardiaque associées à leur maladie vasculaire rare peuvent contacter leur cardiologue pour savoir s'ils sont à risque et/où doivent bénéficier d'une vaccination prioritaire